




ANNEXE 5:
Diaporama Action concertation n°2


 **PPRI de la Solre**


Action de concertation 2




 **PPRI de la Solre**


- Où en est-on?
- Reprise des remarques des Aléas historiques
- Définition de l'Aléa de Référence
- Définition des Enjeux
- Objectifs de Prévention



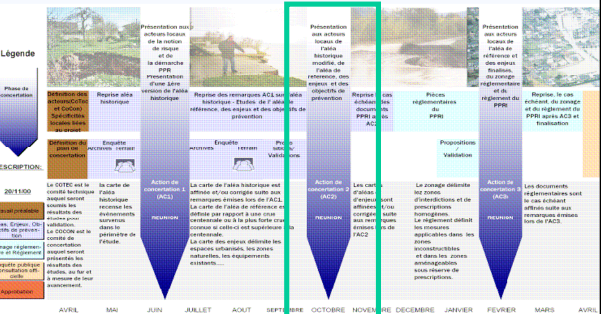
 **PPRI de la Solre**


Où en est-on?




 **PPRI de la Solre**


Action de concertation 2



 **PPRI de la Solre**

- Où en est-on?
- Reprise des remarques des Aléas historiques




 **Aléa Historique**

-Retour d'expérience de l'Aléa historique

Nous avons remis pour chaque commune lors du comité de concertation la première partie des **cartes de l'aléa historique**. (réalisées à partir de données photographiques, articles de presse, laisse de crue, visites de terrain...) et un **questionnaire sur les enjeux**.

Les communes ont **étayées les informations présentes sur ces cartes par des plans, articles de journaux, infos sur la topo ou autres photos**.

Sur les 14 communes concernées par ce PPRI, 11 communes ont répondu.





Aléa Historique

Suite aux remarques, les cartes d'aléas sont affinées et corrigées.

- ✓ Prise en compte de zones inondées relevées par les Communes:
- Zones inondées par Débordement
- Zones inondées par Ruissellement
- ✓ Nouvelles photos et nouveaux articles de presse

Toutes ces remarques nous ont permis de préciser l'enveloppe de Crue des inondations de décembre 1993

=> Carte des aléas historiques



Aléa Historique

Autres remarques émises (Rousies):

« Le programme de curage de la Solre est insuffisant et celui de la Sambre inexistant, un renforcement des berges est nécessaire à certains endroits de la commune. »

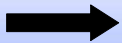


De part son hydraulique
(fort débit), la Sambre s'autocure
et peu d'impact sur du 100nal



Aléa Historique

REMARQUES EMISES NON PRISES EN COMPTE
pour la carte des aléas historiques



Ce qui NE LE MODIFIE PAS
(ex: projets prévus, etc.)



Aléa Historique

Prochaines échéances

- Nous vous distribuons aujourd'hui la **carte des aléas historiques complétée**, effectuée à partir des remarques des communes (photos, plans...) + crue de 1993
- Nous attendons vos avis par écrit **pour le 1^{er} décembre** au plus tard



Aléa Historique

Rappel de nos obligations (Etat et Collectivités)

Une fois l'aléa historique validé



Prise en compte dans les PLU
Application de l'article R111.2 du code de l'urbanisme
Décret d'Information des Acquéreurs et Locataires



PPRI de la Solre

- Où en est-on?
- Reprise des remarques des Aléas historiques
- Définition de l'Aléa de Référence





PPRI de la Solre

2- Détermination de l'aléa de référence

Type d'inondation dans ce PPRI : uniquement les inondations par débordement

Les inondations causées par le ruissellement ne sont pas prises en compte dans ce PPR

Fréquence choisie: centennal ou historique s'il est plus important



Aléa de Référence

Comment le qualifier?

- 3 Critères: -la hauteur d'eau
- la vitesse d'écoulement
- la durée de submersion

Pour ce PPRI, 1 seul critère retenu: la hauteur d'eau

Car : - vitesses d'écoulement faibles
- durées de submersion courtes (< 4 jours)



Aléa de Référence

Comment le qualifier?

-Classement en 4 catégories uniquement en fonction de la hauteur d'eau :

- Aléa faible (hauteur d'eau < 0,5 m)
- Aléa moyen (0,5 m < hauteur d'eau < 1 m)
- Aléa fort (1m < hauteur d'eau < 1.50 m)
- Aléa très fort (hauteur d'eau > 1.50 m)

Hauteur	h < 0,50 m	0,50 m < h < 1,0 m	1,0m < h < 1,50m	h > 1,50m
Aléa	Faible	Moyen	Fort	Très Fort



Aléa de Référence

Comment le qualifier?

- Cartes géologiques (délimitation du lit mineur, du lit majeur)
- Etude de la topographie
- Enquêtes menées dans les communes :
 - > Base documentaire (crues historiques...)
 - > Délimitation des secteurs inondés lors de crues récentes et détermination des caractéristiques de ces crues (durée de montée des eaux, décrue, période de retour, etc.)
- Reconnaissances de terrain :
 - > Points singuliers
 - > Ouvrages particuliers (ponts, secteurs busés...)
 - > Témoignages de riverains



Aléa de Référence

Comment le qualifier?

Détermination des Débits historiques / de référence:

	Crue de Juillet 1980	Crue de 1993	Débit décennal	Débit centennal
période de retour	70 ans	15 ans	10 ans	100 ans
débit (m ³ /s)	54	26	21	60

à Ferrière la Grande



Aléa de Référence

> Modélisation

Modèle hydraulique:

- Croisement entre les cotes de Crue modélisées et les données topo en notre possession;
- Certains secteurs seront complétés en effectuant de la topo terrain.





Aléa de Référence

Pour les communes suivantes:

- Damousies
- Ferrière la Grande
- Ferrière la Petite
- Obrechies
- Rousies
- Solrinnes



Aléa de Référence

Utilisation de l'Atlas Régional des Zones Inondables (ARZI) :

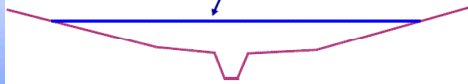
- ARZI validé en 2002 pour la vallée de la Solre
(Choisies, Damousies, Dimechaux, Ferrière la Petite, Ferrière la Grande, Rousies, Solrinnes)
- Document établi à partir d'une modélisation hydraulique de la **crue centennale**, prenant en compte la crue de décembre 1993 et la crue de juillet 1980;



Aléa de Référence

Profil n°53

Cote maximale atteinte par la crue centennale : 14,74 m NGF



Aléa de Référence

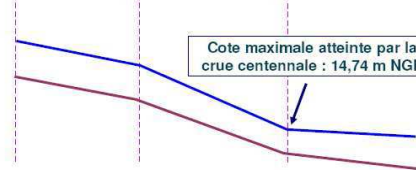
Profil en long

Profil n°55

Profil n°54

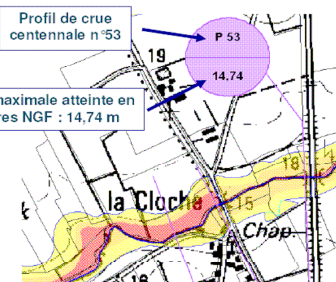
Profil n°53

Cote maximale atteinte par la crue centennale : 14,74 m NGF



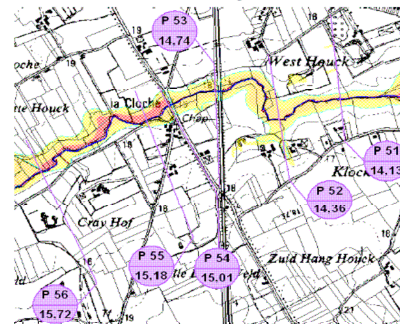
Aléa de Référence

Rendu : cartes au 1/5000



Aléa de Référence

Profil en long





Aléa de Référence

Pour la commune de ROUSIES:

La réalisation du PERI de la Sambre nous a amené à limiter l'étude du PPR de la Solre à la voie SNCF au Nord de ROUSIES.

Au delà de cette limite et jusque la Sambre, le PERI de la Sambre sera appliqué.



Aléa de Référence

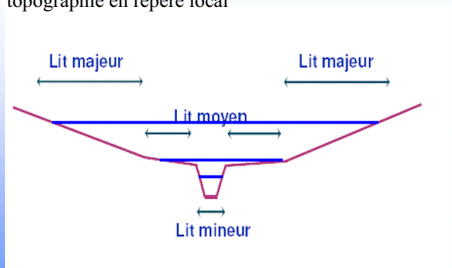
Pour les communes traversées par un affluent de la Solre

- Wattignies la Victoire
- Aibes
- Sars Poteries
- Quiévelon



Aléa de Référence

Détermination en référence à la topographie en repère local



Aléa de Référence

Pour les Communes de DIMECHAUX et CHOISIES:

- La limite de l'aléa a été fixée par:
- Une Approche géomorphologique naturaliste



Aléa de Référence

Pour les communes de
SOLRE LE CHATEAU et LEZ FONTAINE

-L'aléa a été déterminé à partir d'éléments historiques
(Cf carte des aléas historiques avec crue de décembre 1993)

Ce zonage ne sera pas couvert par le PPR, mais l'intégration des éléments sera faite dans le cadre de l'article R111-2 du code de l'urbanisme et dans le PLU.



Aléa de Référence

Prochaines échéances

- Nous vous distribuons aujourd'hui la carte des Aléas de référence
- Nous attendons **vos avis par écrit pour le 1^{er} décembre** au plus tard





Aléa de Référence

Nos attentes sur vos réactions :

- ✓ Pour carte aléa de référence : de la topographie (en IGN 69 pour les communes de l'ARZI et en relatif pour les autres)



PPRI de la Solre

- Où en est-on?
- Reprise des remarques des Aléas historiques
- Définition de l'Aléa de Référence
- Définition des Enjeux



PPRI de la Solre

3- Définition des enjeux

Définition:

Les enjeux sont les personnes, biens, activités, moyens, patrimoine susceptible d'être affectés par un phénomène naturel.

Types d'enjeux:

- ZEC (Zone d'Expansion des crues) = Zones non actuellement construites ou peu.
 - * Zone à vocation naturelle, peu ou pas urbanisée
 - * Projet d'aménagement urbain
- PAU (Partie Actuellement Urbanisées): secteurs urbains et industriels



Définition des enjeux

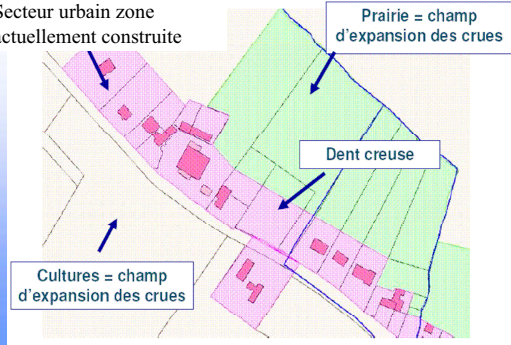
Outils

- Photographies aériennes
- Enquêtes menées dans les communes
- Reconnaissances de terrain



Rendu : cartes au 1/5000

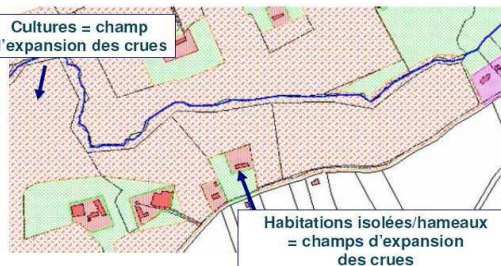
Secteur urbain zone actuellement construite



Définition des enjeux

Rendu : cartes au 1/5000

Cultures = champ d'expansion des crues





Définition des enjeux

Prochaines échéances

- Nous vous distribuons aujourd'hui la carte des Enjeux.
- Nous attendons **vos avis par écrit pour le 1^{er} décembre** au plus tard



Définition des enjeux

Nos attentes sur vos réactions :

- ✓ Pour la carte des enjeux : une mise à jour de cette carte par rapport aux nouvelles constructions réalisées



PPRI de la Solre

- Où en est-on?
- Reprise des remarques des Aléas historiques
- Définition de l'Aléa de Référence
- Définition des Enjeux
- Objectifs de Prévention



PPRI de la Solre

4 – Objectifs de prévention

- Interdire les implantations humaines et des biens dans les zones dangereuses
- Préserver les capacités d'écoulement et d'expansion des crues pour ne pas aggraver les risques dans les zones situées en amont et en aval



Objectifs de Prévention

Ces objectifs conduisent à appliquer
3 grands principes :

- **Interdire les constructions nouvelles** dans les zones inondables soumises aux aléas les plus forts
- **Interdire toute extension de l'urbanisation** dans les zones d'expansion des crues
- **Éviter tout endiguement ou remblaiement nouveau** non justifié par la protection des lieux urbanisés



Objectifs de Prévention

Ces principes se traduisent par :


- Les **secteurs peu ou pas urbanisés** qui constituent des zones d'expansion de crues devront être préservés
- Les **espaces déjà urbanisés** ne devront plus s'étendre ni se densifier dans les secteurs les plus dangereux
- **Priorité** : protection des lieux habités et diminution de la vulnérabilité des personnes et des biens



PPRI de la Solre

Principes repris dans le zonage

Aléa/ Enjeux	ZEC	PAU
Très Fort		
Fort		
Moyen		
Faible		



PPRI de la Solre

Objectifs de Prévention

Principes repris dans le zonage

- Carte aléa validée
- Carte enjeux validée


} → Zonage



PPRI de la Solre

Prochaines échéances


- Vous recevrez aujourd'hui :
 - la carte des aléas historiques
 - la carte de l'aléa de référence
 - la carte des enjeux
- Nous attendons **vos avis par écrit pour le 1^{er} décembre** au plus tard



PPRI de la Solre

Nos attentes sur vos réactions :


- ✓ Pour carte aléas historiques: vérifier enveloppe crue 1993.
- ✓ Pour carte aléa de référence : de la topographie (en IGN 69 pour les communes de l'ARZI et en relatif pour les autres)
- ✓ Pour carte des enjeux : une mise à jour de cette carte par rapport aux nouvelles constructions réalisées



PPRI de la Solre

Prochaines échéances

- Nouvelle **Réunion de Concertation (AC3)** sur la reprise de vos remarques et le zonage en découlant: **Février 2007**



PPRI de la Solre

Rappel de nos obligations (Etat et Collectivités)

Nous détenons une information sur le Risque, nous avons l'obligation:

1. D'informer
2. De la prendre en compte dans l'urbanisme

Prise en compte dans les PLU

→ Application de l'article R111.2 du code de l'urbanisme

Décret d'Information des Acquéreurs et Locataires

